

CDDH(2020)OJ1Annoté
17/10/2022

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME

CDDH

93^e réunion

14–16 décembre 2020

Réunion virtuelle via KUDO en raison de l'évolution de la pandémie de Covid-19

PROJET D'ORDRE DU JOUR ET D'ORDRE DES TRAVAUX

Ce projet d'ordre du jour annoté et les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur le site

www.coe.int/cddh

E-Mail: DGI-CDDH@coe.int

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ*de la 93^e réunion du CDDH (14–16 décembre 2020)**(tel que suggéré par le Bureau lors de sa 104^e réunion, 29 octobre 2020)*

POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX	
<i>Le Président du CDDH, M. Morten RUUD (Norvège) ouvrira la réunion et invitera le CDDH à adopter l'ordre du jour et l'ordre des travaux.</i>	
<i>Le Président et le Secrétariat informeront sur la procédure relative aux élections. Le Secrétariat informera de la manière dont les élections seront organisées via KUDO.</i>	
CDDH(2019)R92	Rapport de la 92 ^e réunion du CDDH (26-29 novembre 2019)
CDDH-BU(2020)R104	Rapport de la 104 ^e réunion du Bureau (29 octobre 2020)
POINT 2 : RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE	
<i>Le Secrétariat présentera les textes approuvés par le CDDH par procédure écrite depuis sa dernière réunion puis envoyés au Secrétariat du Comité des Ministres.</i>	
CDDH(2020)08	Commentaires adoptés par le CDDH après sa 92 ^e réunion (26-29 novembre 2019)
POINT 3 : TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE LA CONVENTION	
3.1 Suivi de la Déclaration d'Interlaken	
<i>Le CDDH est invité à échanger des vues sur les décisions adoptées par Comité des Ministres lors de la session ministérielle du 4 novembre 2020 concernant les suites à donner au processus d'Interlaken.</i>	
CM/Del/Dec(2020)130/4	Décisions du Comité des Ministres – « Garantir l'efficacité continue du système de la Convention européenne des droits de l'homme : évaluation du processus d'Interlaken et prochaines étapes » (4 novembre 2020)
CDDH(2019)R92Add2 Publication	Contribution du CDDH à l'évaluation prévue par la Déclaration d'Interlaken
Observations de la Cour européenne des droits de l'homme	
3.2 Groupe de négociation ad hoc du CDDH sur l'adhésion de l'UE à la CEDH (« Groupe 47+1 »)	
<i>La Présidente du « Groupe 47+1 », Mme Tonje MEINICH (Norvège) présentera les conclusions de la 6^e réunion (29 septembre – 1^{er} octobre 2020) et de la 7^e réunion du Groupe (24-27 novembre 2020) ainsi que l'organisation de ses travaux futurs.</i>	
47+1(2020)2	Document de la Présidente visant à structurer les débats de la 6 ^e réunion
47+1(2020)R6	Rapport de la 6 ^e réunion du « Groupe 47+1 » (29 septembre – 1 ^{er} octobre 2020)

47+1(2020)R7	Rapport de la 7 ^e réunion du « Groupe 47+1 » (24-27 novembre 2020)
	3.3 Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)
<i>Le Président du DH-SYSC-IV, M. Alain CHABLAIS (Suisse) informera le CDDH sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de rédaction pendant et après sa 2^e réunion (9-11 septembre 2020) et évoquera des questions relatives à la portée du mandat du DH-SYSC-IV. Le CDDH sera invité à donner des orientations au Groupe de rédaction sur les questions évoquées. Le Président du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC) M. Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne) informera le CDDH de l'état de préparation de la Conférence d'experts de haut niveau sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (12 et 13 avril 2021, à organiser sous les auspices de la Présidence allemande du Comité des Ministres).</i>	
DH-SYSC(2020)07Rev	Questions relatives à la portée du mandat du DH-SYSC-IV
DH-SYSC-IV(2020)05Rev	Compilation des commentaires reçus de la part des Etats membres sur le projet de rapport du CDDH sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (document DH-SYSC-IV(2020)04)
DH-SYSC-IV(2020)06Rev	Compilation des propositions de rédaction et commentaires reçus de la part des Etats membres après la 2 ^e réunion du DH-SYSC-IV (9-11 septembre 2020) sur le projet de rapport du CDDH sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (document DH-SYSC-IV(2020)04Rev)
DH-SYSC-IV(2020)R2	Rapport de la 2 ^e réunion du DH-SYSC-IV (9–11 septembre 2020)
DH-SYSC-IV(2020)04Rev	Projet de rapport du CDDH sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques
	3.4 Groupe de rédaction sur le renforcement de la mise en œuvre au niveau national du système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-V)
<i>Le Président du DH-SYSC-V, M. Vít Alexander SCHORM (République tchèque) présentera les conclusions de la 1^e réunion du Groupe (14-16 octobre 2020) et l'organisation de ses travaux futurs. Le CDDH sera invité à prendre une décision sur la question soulevée par le DH-SYSC-V sur le point de savoir si le mandat du Groupe permet à celui-ci d'examiner des propositions visant à modifier le Règlement du Comité des Ministres pour la surveillance de l'exécution des arrêts et des termes des règlements amiables afin de permettre aux barreaux d'avocats nationaux de faire des observations en vertu de l'article 9 qui vise à promouvoir la participation de toutes les parties prenantes nationales.</i>	
DH-SYSC-V(2020)R1	Rapport de la 1 ^e réunion du DH-SYSC-V (14–16 octobre 2020)
	3.5 Préparation du Séminaire <i>Pluricourts</i> - CDDH : Mise en œuvre nationale de la Convention européenne des droits de l'homme - Comment mettre en pratique la « responsabilité partagée » ?

<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues sur la préparation du Séminaire Pluricourts-CDDH, reporté à 2021 en raison de l'évolution de la pandémie de Covid-19.</i>	
CDDH(2020)01	Informations du Secrétariat
POINT 4 : ENVIRONNEMENT ET DROITS DE L'HOMME	
<i>Le CDDH sera invité à adopter le mandat du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV) et à désigner ses neuf membres. Il est rappelé que le CDDH, lors de sa 92^e réunion (24-26 novembre 2019) a élu Mme Kristīne LĪCIS (Lettonie) Présidente du Groupe. En outre, le CDDH sera informé de la possibilité de tenir lors de la 1^e réunion du Groupe un Séminaire sur l'environnement, les droits de l'homme et les entreprises qu'il est prévu d'organiser sous les auspices de la Présidence allemande du Comité des Ministres en coopération avec le CDDH.</i>	
CDDH(2020)05	Proposition du Secrétariat pour le mandat du CDDH-ENV
Publication du CDDH « Protection environnementale et droits de l'homme »	
POINT 5 : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DROITS DE L'HOMME	
<i>Le CDDH sera invité à discuter du mandat du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'intelligence artificielle (CDDH-INTEL) et, le cas échéant, à désigner sa Présidence et dix membres.</i>	
CDDH(2020)09	Proposition du Secrétariat pour le mandat du CDDH-INTEL
CDDH(2020)10Rev	Informations sur les travaux du Conseil de l'Europe en matière d'intelligence artificielle
POINT 6 : SOCIÉTÉ CIVILE ET INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME	
<i>La Présidente du Groupe de rédaction sur la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme (CDDH-INST) Mme Krista OINONEN (Finlande) informera des travaux ayant mené à l'adoption par le CDDH, à la suite d'une procédure électronique, du projet de Recommandation CM/Rec(2020)... du Comité des Ministres aux États membres sur le développement et le renforcement d'institutions nationales des droits de l'homme efficaces, pluralistes et indépendantes.</i>	
CDDH-INST(2020)R6	Rapport de la 6 ^e réunion du CDDH-INST (4–6 mars 2020)
CDDH(2020)R93 Addendum1	Projet de Recommandation adopté par le CDDH
POINT 7 : DROITS DE L'HOMME ET MIGRATION	
<i>Le Président du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG) M. Morten RUUD (Norvège) présentera les travaux envisagés par le Groupe en 2021.</i>	
CDDH-MIG(2019)R7	Rapport de la 7 ^e réunion du CDDH-MIG (23–24 octobre 2019)
POINT 8 : INTERDICTION DU COMMERCE DES BIENS POUVANT ÊTRE UTILISÉS POUR LA TORTURE ET LA PEINE DE MORT	
<i>Le Président et le Secrétariat informeront des travaux ayant mené à l'adoption par le CDDH, à la suite d'une procédure électronique, du projet de Recommandation CM/Rec(2020)... du Comité des Ministres aux États membres sur les mesures contre le commerce de biens pouvant être utilisés pour la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et pour la peine de mort.</i>	

CDDH(2020)R93Addendum 2	Projet de Recommandation adopté par le CDDH
CDDH (2020)R93Addendum2 Annexe	Projet d'exposé des motifs au projet de recommandation CM/Rec(2020) ... du Comité des Ministres aux États membres sur les mesures contre le commerce de biens pouvant être utilisés pour la peine de mort, la torture ou autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
POINT 9 : DROITS DE L'HOMME ET ENTREPRISES	
<i>Le Secrétariat fournira des informations sur les travaux en cours concernant les préparatifs pour l'examen, en 2021, de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)3 sur les droits de l'homme et les entreprises.</i>	
CDDH(2020)11	Projet de Rapport sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)3
POINT 10 : ACCES AUX DOCUMENTS PUBLICS	
<i>Le Secrétariat informera le CDDH sur l'entrée en vigueur de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics (STCE n° 205) le 1^{er} décembre 2020.</i>	
CDDH(2020)12	Informations du Secrétariat
POINT 11 : ÉGALITE DE GENRE	
<i>Le CDDH sera informé par son Rapporteur sur l'égalité de genre, M. Philippe WERY (Belgique) sur le projet de fiche thématique proposée pour être utilisée par les instances subordonnées au CDDH.</i>	
CDDH(2020)13	Projet de fiche thématique préparée par le Rapporteur du CDDH sur l'égalité de genre
POINT 12 : BIOÉTHIQUE	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues avec la Secrétaire du Comité de bioéthique (DH-BIO) Mme Laurence LWOFF sur les travaux en cours et à venir du DH-BIO.</i>	
17^e Décisions du DH-BIO	Décisions de la 17 ^e réunion du Comité de bioéthique (DH-BIO) (2-6 novembre 2020)
POINT 13 : TOUR DE TABLE SUR L'INTERÊT D'ÉVENTUELS TRAVAUX DU CDDH RELATIFS À LA CRISE SANITAIRE ET À SES CONSÉQUENCES DANS LES ÉTATS MEMBRES	
<i>A la lumière des suggestions du Bureau (19 mai et 29 octobre 2020) le CDDH sera invité à échanger des vues sur l'intérêt d'éventuels travaux relatifs à la crise sanitaire et à ses conséquences dans les États membres.</i>	
CDDH(2020)14	Informations du Secrétariat
POINT 14 : AUTRES TRAVAUX EVENTUELS DU CDDH EN 2021	
<i>A la lumière des suggestions du Bureau (19 mai et 29 octobre 2020) le CDDH sera invité à échanger des vues sur d'éventuels travaux en 2021 relatifs à (i) l'éventuelle révision de la Recommandation CM/Rec(2010)4 sur les droits de l'homme des membres des forces armées ; (ii) l'objection de</i>	

<i>conscience au service militaire armé obligatoire ; (iii) la contribution du CDDH aux priorités clés de l'Organisation.</i>	
CDDH(2020)03	Contribution de l'ONG EUROMIL concernant la <i>Recommandation CM/Rec(2010)4</i>
CDDH(2020)04	Etude de la question de l'objection de conscience au service militaire armé obligatoire en Europe
CDDH(2020)16	Réponse circonstanciée du Président du CDDH concernant les priorités clés pour l'Organisation afin de répondre au mieux aux défis auxquels les sociétés européennes sont confrontées
POINT 15 : CONVENTIONS	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues sur l'état des signatures et des ratifications des instruments sous la responsabilité du CDDH, concernant les Protocoles n°15 et n°16 à la CEDH.</i>	
CDDH(2020)15	Informations du Secrétariat
POINT 16 : POINTS FOC AUX	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues sur les éventuelles informations fournies par les points focaux qui le représentent dans d'autres instances / événements.</i>	
CDDH(2020)16 <i>(voir ci-dessus, point 14)</i>	Informations des points focaux représentant le CDDH dans d'autres instances / événements
POINT 17 : INVITÉS	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues sur les éventuels invités aux prochaines réunions du CDDH.</i>	
CDDH-BU(2020)R104 <i>(voir ci-dessus, point 1)</i>	Rapport de la 104 ^e réunion du Bureau (29 octobre 2020)
POINT 18 : ÉLECTIONS	
<i>Le CDDH procédera à des élections via KUDO.</i>	
Resolution(2011)24	
CDDH-BU(2020)R104, Appendix VIII <i>(voir ci-dessus, point 1)</i>	Rapport de la 104 ^e réunion du Bureau (29 octobre 2020)
POINT 19 : PUBLICATIONS	
<i>Le CDDH sera invité à échanger des vues sur les publications récentes et à venir.</i>	
Site internet des publications du CDDH	
POINT 20 : CALENDRIER	

Le CDDH sera invité à échanger des vues sur le projet de calendrier pour 2021, à la lumière des suggestions faites par le Bureau le 29 octobre 2020. Dans ce contexte, le CDDH sera invité à décider des dates pour le Séminaire Pluricourts-CDDH (cf. point 3.5 ci-dessus).

CDDH-BU(2020)R104, Appendix X
(voir ci-dessus, point 1)

Rapport de la 104^e réunion du Bureau (29 octobre 2020)

POINT 21 : REMERCIEMENTS

POINT 22 : QUESTIONS DIVERSES

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

de la 93^e réunion du CDDH (14–16 décembre 2020)

(tel que suggéré par le Bureau lors de sa 104^e réunion, 29 octobre 2020)

LUNDI 14 décembre	MARDI 15 décembre	MERCREDI 16 décembre
<i>10h00</i>	<i>10h00</i>	<i>10h00</i>
<p><u>Point 1</u> Ouverture, adoption ordre du jour et ordre des travaux</p> <p><u>Point 3</u> Système de la Convention</p> <p>3.1 Suivi Déclaration Interlaken</p> <p>3.2 Groupe 47+1 Adhésion UE à la Convention</p> <p>3.4 Groupe de rédaction mise en œuvre au niveau national (DH-SYSC-V)</p> <p>3.5 Préparation Séminaire <i>Pluricourts</i> – CDDH</p> <p><u>Point 4</u> Environnement et droits de l'homme</p>	<p><u>3.3 suite</u> (si nécessaire)</p> <p><u>Point 8</u> Exposé des motifs – Interdiction du commerce des biens pouvant être utilisés pour la torture</p> <p><u>Point 5</u> Intelligence artificielle et droits de l'homme</p> <p><u>Point 6</u> Société civile et institutions nationales des droits de l'homme</p> <p><u>Point 18</u> Elections</p>	<p><u>Point 2</u> Recommandations APCE</p> <p><u>Point 9</u> Droits de l'homme et entreprises</p> <p><u>Point 10</u> Accès aux documents publics</p> <p><u>Point 11</u> Egalité de genre</p> <p><u>Point 12</u> Bioéthique</p> <p><u>Point 15</u> Conventions</p> <p><u>Point 16</u> Points focaux</p>
<i>12h30 – 14h00 Pause déjeuner</i>	<i>12h30 – 14h00 Pause déjeuner</i>	<i>12h30 – 14h00 Pause déjeuner</i>
<p>3.3 Groupe de rédaction conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)</p>	<p><u>Point 7</u> Droits de l'homme et migration</p> <p><u>Point 13</u> Tour de table crise sanitaire / conséquences</p> <p><u>Point 14</u> Autres travaux éventuels 2021</p>	<p><u>Point 17</u> Invités</p> <p><u>Point 19</u> Publications</p> <p><u>Point 20</u> Calendrier</p> <p><u>Point 21</u> Remerciements</p> <p><u>Point 22</u> Questions diverses</p>

		Adoption du projet de rapport abrégé
16h30 fin de session	16h30 fin de session	16h30 fin de session

Projet de calendrier pour 2021

*tel que suggéré par le Bureau lors de sa 104^e réunion (29 octobre 2020)
pour examen et éventuelle adoption par le CDDH lors de sa 93^e réunion
(14–16 décembre 2020)*

2021	
Réunion des représentants des États Partie de la Convention de Tromsø	18 janvier
8 ^e réunion du Groupe de négociation ad hoc du CDDH et la Commission européenne sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (« 47+1 »)	2-4 février
[1 ^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'intelligence artificielle (CDDH-INTEL)]	[3-5 mars]
8 ^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG)	16-18 mars
9 ^e réunion du Groupe de négociation ad hoc du CDDH et la Commission européenne sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (« 47+1 »)	23-25 mars
2 ^e réunion du Groupe de rédaction sur le renforcement de la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-V)	29-31 mars
<i>Conférence d'experts de haut niveau sur les conflits interétatiques dans le cadre du système de la Convention</i> , sous l'égide de la présidence allemande du Comité des Ministres et 3 ^e réunion du Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)	12-13 avril 14-16 avril
Séminaire <i>Environnement, droits de l'homme et entreprises</i> sous l'égide de la présidence allemande du Comité des Ministres et 1 ^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV)	27 avril 28-30 avril
105 ^e réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH-BU)	27-28 mai
18 ^e réunion du Comité de Bioéthique (DH-BIO)	1-4 ou 8-11 juin
<i>Réunion des Agents du Gouvernement avec le Greffe de la Cour</i>	14 juin
<i>Séminaire Pluricourts</i> et 94 ^e réunion du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)	15 juin 16-18 juin

2 ^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV)	8-10 septembre
<i>Ouverture de l'Année Judiciaire</i>	10 septembre (TBC)
4 ^e réunion du Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant des conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)	22-24 septembre
[2 ^e réunion du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'intelligence artificielle (CDDH-INTEL)]	[Septembre]
3 ^e réunion du Groupe de rédaction sur le renforcement de la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-V)	6-8 octobre
106 ^e réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH-BU)	21-22 octobre
7 ^e réunion du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)	26-28 octobre
19 ^e réunion du Comité de Bioéthique (DH-BIO)	2-5 novembre
<i>Réunion des Agents du Gouvernement avec le Greffe de la Cour</i>	23 novembre
95 ^e réunion du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)	24-26 novembre
1 ^e réunion du Groupe de spécialistes sur l'accès aux documents publics	Décembre (à confirmer)